

répondre plus longtemps à de semblables accusations. C'est pourquoi nous faisons appel aux sentiments patriotiques qui animent les grandes puissances et nous les prions de permettre au peuple allemand de se prononcer pour faire connaître comment il désire être gouverné.

A. SKOUZÉS.
Ministre des affaires étrangères.
A ce titre, unides journaux anglais qui en ont eu les premiers renseignements, la Daily Chronicle, a publié la dépêche suivante qu'il dit émaner de la plus haute autorité et dont l'importance s'échappe à l'écrivain :

Les représentants de la Grèce à l'étranger, en même temps que la copie de la réponse du gouvernement grec, ont reçu des instructions très précises de leur gouvernement à propos de laquelle ils sont accrédités que la Grèce est prête à reconnaître la souveraineté temporaire du Sultan, à retirer sa flotte complétement des lieux qu'elle occupe, à reconnaître le commandement de tout chef militaire qui nommeront les puissances, à accepter en grade de colonel Vassos, pour le rétablissement de l'ordre en Crète, et les puissances veulent bien laisser la direction du sort de cette île aux mains de l'empire ottoman.

NOS DÉPÊCHES

La situation en Crète.
La Grèce, 10 mars.
La réponse de la Grèce est considérée comme l'acte qui a mis fin à la question. On dit que les puissances acceptent difficilement la proposition de certaines villes du littoral par les puissances.

D'autre part, il paraît que les musulmans, bloqués sur plusieurs points, ont commencé à se désorganiser. Il est possible qu'on ait pu faire de nouvelles détachements de marins pour les sauver.

Les nouvelles de la Grèce sont généralement bonnes. Les puissances ont commencé à se désorganiser. On dit que les musulmans, bloqués sur plusieurs points, ont commencé à se désorganiser.

La situation en Crète.
La Grèce, 10 mars.
La réponse de la Grèce est considérée comme l'acte qui a mis fin à la question. On dit que les puissances acceptent difficilement la proposition de certaines villes du littoral par les puissances.

D'autre part, il paraît que les musulmans, bloqués sur plusieurs points, ont commencé à se désorganiser. Il est possible qu'on ait pu faire de nouvelles détachements de marins pour les sauver.

Les nouvelles de la Grèce sont généralement bonnes. Les puissances ont commencé à se désorganiser. On dit que les musulmans, bloqués sur plusieurs points, ont commencé à se désorganiser.

La situation en Crète.
La Grèce, 10 mars.
La réponse de la Grèce est considérée comme l'acte qui a mis fin à la question. On dit que les puissances acceptent difficilement la proposition de certaines villes du littoral par les puissances.

D'autre part, il paraît que les musulmans, bloqués sur plusieurs points, ont commencé à se désorganiser. Il est possible qu'on ait pu faire de nouvelles détachements de marins pour les sauver.

Les nouvelles de la Grèce sont généralement bonnes. Les puissances ont commencé à se désorganiser. On dit que les musulmans, bloqués sur plusieurs points, ont commencé à se désorganiser.

La situation en Crète.
La Grèce, 10 mars.
La réponse de la Grèce est considérée comme l'acte qui a mis fin à la question. On dit que les puissances acceptent difficilement la proposition de certaines villes du littoral par les puissances.

LES JÉSUITES

Une statistique assez intéressante vient de paraître, c'est celle de la Compagnie de Jésus, c'est-à-dire des jésuites. Il résulte des renseignements donnés que le nombre des jésuites s'est accru de 14,25 pendant l'année, dont 4,000 en France, c'est-à-dire dix-huit cents de plus qu'en 1901.

Depuis un certain nombre d'années le nombre des jésuites augmente très sensiblement, ainsi en 1884 la statistique officielle de la Compagnie n'enregistrait que 14,203. Six ans plus tard nous trouvons déjà une augmentation arrivant à 12,917, et progressivement l'influence de la Compagnie se développe, on a obtenu la charte de 1829, de sorte que par le nombre des religieux la Compagnie de Jésus tient le record parmi tous les ordres religieux.

Les jésuites qui pourraient lutter avec eux par le nombre seraient les franciscains, mais ceux-ci sont divisés en plusieurs branches avec des supérieurs généraux distincts, ce qui les affaiblit et leur enlève toute force. Chez les jésuites, l'union est parfaite, tout est dans le même rouage et les jésuites ont les mêmes forces dirigeantes qui sont officiellement nommés *Procurator generalis*.

Autrefois la résidence générale des jésuites était au Gesù à Rome, mais depuis l'expulsion de Rome par les Français, elle a été transférée à Paris, où elle est restée jusqu'en 1804, époque où elle a été transférée à Rome.

Après les événements de 1870, le général des jésuites s'est réfugié avec tout son personnel à Paris, près de France, mais depuis environ un an, quoique la résidence officielle soit toujours à Rome, le général, avec les principaux de la Compagnie, passe la majeure partie de son temps à Rome où il a un appartement au Collège Germain, établissement dirigé par les jésuites.

La centralisation des forces est admirablement organisée par la Compagnie. Chaque couvent ou résidence dispose d'une province, plusieurs provinces réunies forment une assistance qui a pour chef un délégué élu lequel réside auprès du général et, sous le titre d'assistant, défend près de la Curie générale les intérêts des provinces soumises à sa juridiction.

Les assistances sont au nombre de cinquante, réparties en France, Espagne et Amérique. Ces assistances se subdivisent en provinces ayant une espèce de gouverneur général, appelé provincial.

L'assistance d'Italie comprend les provinces de Rome, Naples, Sicile, Turin et Venise.

L'assistance de France est divisée en 4 provinces : La Champagne, la France occidentale, la France orientale et la France méridionale.

Dans l'assistance d'Espagne, il y a 5 provinces : Aragon, Castille, Portugal, Mexico et Tolède.

Il y a sept provinces dans l'assistance d'Amérique : l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Amérique centrale, l'Amérique méridionale, l'Amérique occidentale, l'Amérique orientale et l'Amérique méridionale.

C'est l'assistance de France qui, relativement à son étendue, présente la composition la plus grande nombre de jésuites, car on y compte 1,628 profès et 330 étudiants, tandis que l'assistance d'Allemagne, comprenant de vastes Etats, n'a que 1,002 profès et 111 étudiants.

L'assistance d'Italie a 739 profès et 614 étudiants ; celle d'Angleterre, 234 profès et 220 étudiants ; celle d'Espagne, 1,002 profès et 1070 étudiants.

Le général des jésuites est actuellement le P. Marini, un Espagnol, le général est élu à la majorité de la majorité de l'assemblée composée des assistants, deux provinciaux et par deux délégués élus dans chaque province. Ce placement a été de lui un conseil ou assistant chargé de surveiller les actes et de les critiquer au besoin.

Dans son administration centrale, il est aidé par les assistants et quelques autres conseillers qui peuvent tempérer son pouvoir absolu. En tout, le conseil est composé de 14 membres, dont 12 assistants et 2 provinciaux.

Les assistants ont le droit de proposer des résolutions et de les faire adopter, mais ils ne peuvent pas proposer de résolutions qui ne soient pas dans l'intérêt de la Compagnie.

Le conseil général ne peut arriver à aucune décision importante sans la sanction de la majorité de la majorité de l'assemblée composée des assistants, deux provinciaux et par deux délégués élus dans chaque province.

DERNIÈRE HEURE

ARTON ET LE PANAMA
Paris, 10 mars.
Le *Spir* enregistre, sous réserve d'expressions, le bruit qui a été répandu dans les milieux de la presse, par lequel Arton, 37 ans, demanderait des autorisations de poursuite, visant des hommes politiques, seraient déposés.

TERRIBLE ACCIDENT
Nancy, 10 mars.
La nuit dernière, un travail de machine soufflant des hauts-fourneaux de Pompey a fait explosion et a fait sauter la toiture du bâtiment.

UNE RAFFINERIE EN FEU
La Havre, 10 mars.
Ce matin, un immense incendie a éclaté à l'usine de raffinerie d'huile végétale et de pétrole Desmarres frères.

DÉVORÉ PAR LES RATS
Paris, 10 mars.
A Labastide, arrondissement d'Orthez, un enfant qui se trouvait dans son berceau a été dévoré par un porc. Le décès pour de la mère est tel qu'on craint pour sa raison.

LES DOUANES AU SÉNAT
Paris, 10 mars.
La commission du Sénat, chargée d'examiner la proposition de M. Maxime Leconte de renouveler l'année de la commission des douanes a adopté les conclusions de M. Leconte.

COMMISSION DU TRAVAIL
Paris, 10 mars.
La commission du travail de la Chambre a examiné les divers amendements déposés lors de la discussion des bureaux de placement.

UNE GRÈVE À AMIENS
Amiens, 10 mars.
Les ouvriers de la papeterie de Valenciennes ont fait grève.

UNE FILLETTE BRÛLÉE
LÉVIGNY, 10 mars.
La dame Leloir, habitant la treizième avenue de la cité Saint-Pierre des Minimes, a vu brûler sa fille de sept ans.

LES VOTES DE NOS REPRÉSENTANTS
Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais, à la séance de mardi, dans les scrutins :

1. Sur l'ajournement à jeudi de la fixation de l'interpellation de M. Millerand.
Ont voté pour : MM. Adam, Boudinot, Carpentier, Riabour, Cochin, Gref, Dangette, Bron, Dussausoy, Bertrand, Eliez, Fautin, Graux, Guillaum, Hayez, Jonnard, Le Gavrain, Lemire, Lopez, Loyer, Plichon, Ribot, des Rotours, Siret, Mayer, Teilhardier.

2. Sur l'ordre du jour par exemple (interpellation de MM. Derveloy et Carraud).
Ont voté pour : MM. Boudinot, Carpentier, Riabour, Cochin, Gref, Dangette, Dussausoy, Evard, Eliez, Fautin, Graux, Guillaum, Guillemin, Hayez, Jonnard, Le Gavrain, Lemire, Lopez, Loyer, Plichon, Ribot, des Rotours, Siret, Mayer, Teilhardier.

3. Sur l'ensemble de l'ordre du jour de M. le lieutenant-colonel Guerin et président de nos collègues (interpellation de M. Derveloy et Carraud).
Ont voté pour : MM. Adam, Boudinot, Carpentier, Riabour, Cochin, Gref, Dangette, Bron, Dussausoy, Bertrand, Eliez, Fautin, Graux, Guillaum, Guillemin, Hayez, Jonnard, Le Gavrain, Lemire, Lopez, Loyer, Plichon, Ribot, des Rotours, Siret, Mayer, Teilhardier.

4. Sur l'ensemble de l'ordre du jour de M. le lieutenant-colonel Guerin et président de nos collègues (interpellation de M. Derveloy et Carraud).
Ont voté pour : MM. Adam, Boudinot, Carpentier, Riabour, Cochin, Gref, Dangette, Bron, Dussausoy, Bertrand, Eliez, Fautin, Graux, Guillaum, Guillemin, Hayez, Jonnard, Le Gavrain, Lemire, Lopez, Loyer, Plichon, Ribot, des Rotours, Siret, Mayer, Teilhardier.

5. Sur l'ensemble de l'ordre du jour de M. le lieutenant-colonel Guerin et président de nos collègues (interpellation de M. Derveloy et Carraud).
Ont voté pour : MM. Adam, Boudinot, Carpentier, Riabour, Cochin, Gref, Dangette, Bron, Dussausoy, Bertrand, Eliez, Fautin, Graux, Guillaum, Guillemin, Hayez, Jonnard, Le Gavrain, Lemire, Lopez, Loyer, Plichon, Ribot, des Rotours, Siret, Mayer, Teilhardier.

6. Sur l'ensemble de l'ordre du jour de M. le lieutenant-colonel Guerin et président de nos collègues (interpellation de M. Derveloy et Carraud).
Ont voté pour : MM. Adam, Boudinot, Carpentier, Riabour, Cochin, Gref, Dangette, Bron, Dussausoy, Bertrand, Eliez, Fautin, Graux, Guillaum, Guillemin, Hayez, Jonnard, Le Gavrain, Lemire, Lopez, Loyer, Plichon, Ribot, des Rotours, Siret, Mayer, Teilhardier.

7. Sur l'ensemble de l'ordre du jour de M. le lieutenant-colonel Guerin et président de nos collègues (interpellation de M. Derveloy et Carraud).
Ont voté pour : MM. Adam, Boudinot, Carpentier, Riabour, Cochin, Gref, Dangette, Bron, Dussausoy, Bertrand, Eliez, Fautin, Graux, Guillaum, Guillemin, Hayez, Jonnard, Le Gavrain, Lemire, Lopez, Loyer, Plichon, Ribot, des Rotours, Siret, Mayer, Teilhardier.

8. Sur l'ensemble de l'ordre du jour de M. le lieutenant-colonel Guerin et président de nos collègues (interpellation de M. Derveloy et Carraud).
Ont voté pour : MM. Adam, Boudinot, Carpentier, Riabour, Cochin, Gref, Dangette, Bron, Dussausoy, Bertrand, Eliez, Fautin, Graux, Guillaum, Guillemin, Hayez, Jonnard, Le Gavrain, Lemire, Lopez, Loyer, Plichon, Ribot, des Rotours, Siret, Mayer, Teilhardier.

QUESTIONS PROFESSIONNELLES

Dans notre numéro daté du 5 mars, nous avons publié un article sur le projet de loi relatif à la réforme des tramways de Lille.

Le projet de loi relatif à la réforme des tramways de Lille a été adopté par le Sénat le 10 mars.

Le projet de loi relatif à la réforme des tramways de Lille a été adopté par le Sénat le 10 mars.

Le projet de loi relatif à la réforme des tramways de Lille a été adopté par le Sénat le 10 mars.

Le projet de loi relatif à la réforme des tramways de Lille a été adopté par le Sénat le 10 mars.

Le projet de loi relatif à la réforme des tramways de Lille a été adopté par le Sénat le 10 mars.

Le projet de loi relatif à la réforme des tramways de Lille a été adopté par le Sénat le 10 mars.

Le projet de loi relatif à la réforme des tramways de Lille a été adopté par le Sénat le 10 mars.

Le projet de loi relatif à la réforme des tramways de Lille a été adopté par le Sénat le 10 mars.

Le projet de loi relatif à la réforme des tramways de Lille a été adopté par le Sénat le 10 mars.

Le projet de loi relatif à la réforme des tramways de Lille a été adopté par le Sénat le 10 mars.

Le projet de loi relatif à la réforme des tramways de Lille a été adopté par le Sénat le 10 mars.

Le projet de loi relatif à la réforme des tramways de Lille a été adopté par le Sénat le 10 mars.

Le projet de loi relatif à la réforme des tramways de Lille a été adopté par le Sénat le 10 mars.

Le projet de loi relatif à la réforme des tramways de Lille a été adopté par le Sénat le 10 mars.

Le projet de loi relatif à la réforme des tramways de Lille a été adopté par le Sénat le 10 mars.

Le projet de loi relatif à la réforme des tramways de Lille a été adopté par le Sénat le 10 mars.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE
Audience du 10 mars.
Présidence de M. DASSONVILLE, vice-président.

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Bays Robert, 18 ans, peigneur à Roubaix, 20 jours de prison et 5 fr. d'amende pour rébellion et ivresse.

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Bays Robert, 18 ans, peigneur à Roubaix, 20 jours de prison et 5 fr. d'amende pour rébellion et ivresse.

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Bays Robert, 18 ans, peigneur à Roubaix, 20 jours de prison et 5 fr. d'amende pour rébellion et ivresse.

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Bays Robert, 18 ans, peigneur à Roubaix, 20 jours de prison et 5 fr. d'amende pour rébellion et ivresse.

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Bays Robert, 18 ans, peigneur à Roubaix, 20 jours de prison et 5 fr. d'amende pour rébellion et ivresse.

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Bays Robert, 18 ans, peigneur à Roubaix, 20 jours de prison et 5 fr. d'amende pour rébellion et ivresse.

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Bays Robert, 18 ans, peigneur à Roubaix, 20 jours de prison et 5 fr. d'amende pour rébellion et ivresse.

Le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

Bays Robert, 18 ans, peigneur à Roubaix, 20 jours de prison et 5 fr. d'amende pour rébellion et ivresse.

PARTI OUVRIER - SECTION LILLOISE

Commission administrative.
Réunion de tous les délégués, jeudi 11 mars, à huit heures du soir, au siège social, rue de Béthune, 21, Maison du Peuple - Urgence.

Tous les membres de la Section sont instamment priés d'assister à la réunion de leur comité respectif samedi prochain, 12 mars, à huit heures du soir, pour l'étude de la proposition de loi relative à la construction de la Maison du Peuple.

Le préfet du Nord a l'honneur d'informer le public que la souscription pour la construction de la Maison du Peuple, ouverte le 25 mars 1907, a été terminée le 25 mars 1907.

Le préfet du Nord a l'honneur d'informer le public que la souscription pour la construction de la Maison du Peuple, ouverte le 25 mars 1907, a été terminée le 25 mars 1907.

Le préfet du Nord a l'honneur d'informer le public que la souscription pour la construction de la Maison du Peuple, ouverte le 25 mars 1907, a été terminée le 25 mars 1907.

Le préfet du Nord a l'honneur d'informer le public que la souscription pour la construction de la Maison du Peuple, ouverte le 25 mars 1907, a été terminée le 25 mars 1907.

Le préfet du Nord a l'honneur d'informer le public que la souscription pour la construction de la Maison du Peuple, ouverte le 25 mars 1907, a été terminée le 25 mars 1907.

Le préfet du Nord a l'honneur d'informer le public que la souscription pour la construction de la Maison du Peuple, ouverte le 25 mars 1907, a été terminée le 25 mars 1907.

Le préfet du Nord a l'honneur d'informer le public que la souscription pour la construction de la Maison du Peuple, ouverte le 25 mars 1907, a été terminée le 25 mars 1907.

Le préfet du Nord a l'honneur d'informer le public que la souscription pour la construction de la Maison du Peuple, ouverte le 25 mars 1907, a été terminée le 25 mars 1907.

Le préfet du Nord a l'honneur d'informer le public que la souscription pour la construction de la Maison du Peuple, ouverte le 25 mars 1907, a été terminée le 25 mars 1907.

Le préfet du Nord a l'honneur d'informer le public que la souscription pour la construction de la Maison du Peuple, ouverte le 25 mars 1907, a été terminée le 25 mars 1907.

Le préfet du Nord a l'honneur d'informer le public que la souscription pour la construction de la Maison du Peuple, ouverte le 25 mars 1907, a été terminée le 25 mars 1907.

Le préfet du Nord a l'honneur d'informer le public que la souscription pour la construction de la Maison du Peuple, ouverte le 25 mars 1907, a été terminée le 25 mars 1907.

Le préfet du Nord a l'honneur d'informer le public que la souscription pour la construction de la Maison du Peuple, ouverte le 25 mars 1907, a été terminée le 25 mars 1907.

Le préfet du Nord a l'honneur d'informer le public que la souscription pour la construction de la Maison du Peuple, ouverte le 25 mars 1907, a été terminée le 25 mars 1907.

Le préfet du Nord a l'honneur d'informer le public que la souscription pour la construction de la Maison du Peuple, ouverte le 25 mars 1907, a été terminée le 25 mars 1907.